



Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine

Service de presse

Paris, le 31 janvier 2012

### Communiqué de presse

#### **Plus de 200 élus et techniciens des collectivités françaises mobilisés pour les Troisièmes assises de la coopération décentralisée à Hébron en Palestine en janvier 2012.**

Plus de 200 élus et techniciens de collectivités locales françaises se sont rendus à Hébron en Cisjordanie du 22 au 24 janvier 2012 pour participer aux troisièmes Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne organisées par Cités Unies France, présidées par M. Michel Delebarre, et le Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP), présidé par M. Claude Nicolet, en partenariat avec l'Association des villes palestiniennes (APLA), et avec le soutien du ministère français des Affaires étrangères.

M. Salam Fayyad, Premier ministre de l'Autorité Nationale Palestinienne, et M. Henri de Raincourt, ministre français en charge de la Coopération, ont également honoré ces Assises de leur présence.

La forte mobilisation des élus français a témoigné de la vigueur de l'engagement des collectivités françaises au service du développement et de la démocratie locale. Dans le pourtour méditerranéen, les Territoires palestiniens sont respectivement les 2èmes plus gros bénéficiaires de l'aide des collectivités françaises, en nombre de projets engagés. L'organisation de ces Assises à Hébron a contribué à renforcer les institutions locales palestiniennes et à favoriser le progrès démocratique et économique. La coopération décentralisée est un moyen concret pour la France d'aider à consolider les bases d'un futur Etat palestinien viable et démocratique.

Au total plus de 90 projets de coopération sont menés à Gaza et en Cisjordanie pour un total de deux millions d'euros par an investis par les collectivités territoriales françaises.

Cette manifestation fut, pour les collectivités françaises et leurs partenaires palestiniens, l'occasion de présenter et de discuter de ces nombreux projets de coopération menés dans les domaines du patrimoine, de soutien aux institutions palestiniennes via le développement économique, de l'eau et de l'assainissement, du tourisme, du développement urbain, mais aussi de l'engagement de l'Europe et de la place de la jeunesse et des femmes.

Dans son discours d'ouverture, M. Claude Nicolet, président du RCDP, s'est réjoui de « *l'adhésion de la Palestine à l'UNESCO avec le soutien de la France ce qui honore notre diplomatie, [et] ouvre de nouvelles perspectives de travail pour la coopération décentralisée notamment avec le classement au patrimoine mondial. Mais ce n'est qu'une étape et, je tiens à le dire, les collectivités locales françaises sont favorables à un vote positif de la France à l'adhésion de la Palestine à l'ONU. (...) Mais nous sommes aussi solidaires d'un peuple qui cherche son chemin vers la liberté et l'indépendance. Notre présence ici à vos côtés veut en porter témoignage. Cette liberté si longtemps attendue, si longtemps*

*espérée sera un jour au rendez-vous. Et quand ce jour viendra nous serons simplement heureux de nous dire que nous y sommes peut-être un peu pour quelque chose.*

*Car nous n'ignorons rien des difficultés auxquelles vous êtes confrontés. L'occupation, la colonisation qui s'étend à Jérusalem comme ailleurs, la fragmentation territoriale et politique avec la bande de Gaza que nous ne voulons pas oublier, l'impact du Mur sur la géographie du pays entraînent des contraintes gigantesques.*

*Malgré tout cela, le peuple palestinien poursuit sa route et modestement nous l'accompagnons. Ce chemin est pour nous une évidence car c'est celui de la liberté, de l'honneur et du devoir. C'est aussi celui de la démocratie dans un monde arabe en pleine transformation. Transformation qui suscite une immense vague d'espoir mais qui se paye au prix fort. »*

M. Henri de Raincourt a également insisté sur la nécessité pour les collectivités locales « *de réfléchir aux moyens de développer des relations dans ces zones [Jérusalem-Est, la zone C et la bande de Gaza], difficiles d'accès sans doute mais incontournables pour le développement de la Palestine et la création de son Etat. »*

M. Michel Delebarre a, pour sa part, mis en avant la nécessité absolue de « *participer à la construction de la paix* ». « *J'ai eu le plaisir, en tant que Président de la Communauté urbaine de Dunkerque, d'accueillir, il y a neuf ans (décembre 2002) maintenant, une rencontre de maires de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Il s'agissait de tracer des pistes communes de développement. Cela est et restera un des grands moments de la coopération internationale de Dunkerque. Ce travail n'est pas terminé, aussi je me permets de vous lancer d'ores et déjà l'invitation: j'aimerais que puisse se tenir dans un an « Dunkerque plus 10 ». Aujourd'hui, au delà des simples engagements, mais néanmoins importants, j'aimerais ici vous traduire la détermination des collectivités françaises à participer au développement de la Palestine et cette invitation s'inscrit dans ce cadre. Nous souhaitons aider au renforcement des collectivités locales palestiniennes pour améliorer vos capacités à répondre aux besoins des populations. Dans ce contexte, nous souhaitons être un soutien à notre échelle à l'émergence d'un Etat Palestinien. C'est également pour cela, que nous accordons une grande importance à la qualité de notre relation avec l'APLA [l'Association des villes palestiniennes], a-t-il souligné. En effet, la légitimité d'un Etat se construit sur la place internationale mais aussi dans sa capacité à prendre en charge ses responsabilités sur son territoire pour le bien-être de ses citoyens. En ce sens, l'action des collectivités locales françaises dans leur soutien à la gouvernance locale contribue indirectement au renforcement de l'Autorité palestinienne et je crois profondément à cette démarche. »*